

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail	M F H	2 1 0 0 D	CH 5931 03

Constructeur MASCHINENFABRIK AG HOCHDORF, Baldeggerstrasse 3, 6280 Hochdorf / Schweiz  
 Identification "2100 D" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à droite, à l'avant, en bas dans la cabine  
 N° du châssis à droite, latéralement derrière la cabine, sur dispositif basculant  
 Identification du moteur "2401 E" à droite, à l'arrière, en haut sur la culasse (en direction de marche; frappée par le constructeur)  
 Importateur principal -  
 Véhicule homologué 003 116

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique sur roues AR  
 Transmission entraînement hydrostatique  
 Nombre de vitesses 2 Entraînement sur roues avant  
 Frein de service hydraulique, 1 circuit, à expansion interne, sur les roues avant  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur l'arbre du différentiel  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circuits -

**Moteur**  
 Marque FORD Type 2401 E  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position arrière  
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4  
 Alésage 93,67 Course 85,58  
 Cylindrée 2358 CV-impôt 12,01  
 Puissance en kW 35 à t/min 3000  
 DIN CV 48  
 Bruit à proximité 92 dB/A à t/min 3075 \*  
 Silencieux 2= 600x220x140 / 260x155x95  
 Mesure des gaz Bacharach 5,0  
BOSCH noircissement 4,4 (Ml.max 2250 t/min)

**Carrosserie** balayuse et gicleuse  
 Nombre de portes 1 \*\* Indic. vitesse -  
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs -xtttttt / gauche / droite  
 Cale 1/ 160x95x130 Attelage -  
 Antivol -

**Poids**  
 avant arrière total  
 Poids à vide 1590 1300 2890  
 Charge utile \_\_\_\_\_  
 Poids total \_\_\_\_\_  
 Garantie fabr. 3000 3000 5000  
 Dimens. pneus 7,00 - 12 7,00 - 12 (Variantes +)  
 Ply/bars 12 / 8,2 12 / 8,2 voir  
 Charge 4120 4120 remarques)  
 pour V max 25 25

Nombre de places 1 + 1 av. \_\_\_\_\_ centre \_\_\_\_\_ ar. \_\_\_\_\_  
**Dimensions**  
 Longueur intérieur extérieur Empattements 1740 /  
 Largeur \_\_\_\_\_ 1430 Essieu double av. \_\_\_\_\_ ar. \_\_\_\_\_  
 Hauteur \_\_\_\_\_ 2070 Voie av. 1085 ar. 900  
 Porte à faux lat. \_\_\_\_\_ Voies av. \_\_\_\_\_ ar. \_\_\_\_\_  
 av. \_\_\_\_\_ 1260 \_\_\_\_\_  
 ar. \_\_\_\_\_ 920 Braquage ° g 6300 d 6600

Garantie poids remorquable avec frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids remorquable sans frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids de l'ensemble \_\_\_\_\_  
 Poids remorquable testé \_\_\_\_\_  
 Vitesse maximale selon le constructeur 25,0 km/h  
 Vitesse maximale testée 20,6 km/h  
à 3075 t/min au moteur ++)

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Equipement	
Feux de route	M (E)
Feux de croisement	M (E)
Feux de position	A (E) dans M
Feux rouges	R (E)
Feux stop	Sl (E)
Clignoteurs	av 1 (E)   ar 2a (E) §)
Catadioptrés	av -   ar I (E)
Feux de gabarit	av -   ar -
Feux complémentaires	- (feu orange Bosch CH 1 0880 01/02)
Eclairage plaque	-
Essuie-glace	1/ balai avec/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ Hella el 20011 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail		
Marque et type	M F H	2100 D	
Homologation			
N°	CH	5931 03	
Carrosserie	balayeuse et gicleuse		
Places	total 1 + 1	avant	
Poids à vide	2890	Carburant	D
Charge utile		CV-impôt	12,01
Poids total		Cylindrée	2358

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max. = 81,5 dB/A ( avec la turbine à air déclenchée );  
à proximité = microphone à 50 cm du carénage du moteur, sur la gauche, à 1,2 m du sol.
- \*\* ) Sortie de secours : le pare-brise, avec marteau et signalisation.
- + ) Variante de pneus : 25 x 6 8 FR charge 3390 (7,5) V-max. 25 km/h.
- ++) Plombage : aucun, commande électronique du régime.
- § ) Equipement : l'intervalle entre les clignoteurs arrière est admis pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

114 - feu orange autorisé; ne peut être utilisé qu'en cas de travaux et tant qu'il est nécessaire d'avertir les autres usagers de la route.